

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2019



© Franck TABOURY Tour d'Images



Le Président  
Christian VIGNERIE

"Le rôle du syndicat de rivière est de mettre en œuvre des actions en collaboration avec les collectivités pour améliorer la qualité des cours d'eau, préserver la ressource en eau mais également de sensibiliser la population à protéger ce bien commun qu'est l'eau. La compétence GEMAPI du Syndicat Mixte Vienne Gorre s'arrête au 31 décembre 2019 mais les actions en faveur des rivières et leurs bassins versants continueront d'exister les années à venir sous la bannière du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.

Ce rapport vous permettra de découvrir l'importance et la diversité des dernières missions menées par le Syndicat Mixte Vienne Gorre sur l'année 2019.

Bonne découverte."



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT



# VUE D'ENSEMBLE

## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

330

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

528

LINÉAIRE DE COURS  
D'EAU TOTAL (en km)

143

LINÉAIRE DE COURS  
D'EAU SOUS  
INTERVENTION (en km)

29

SUPERFICIE DES  
ZONES HUMIDES  
(en km<sup>2</sup>)

16 989

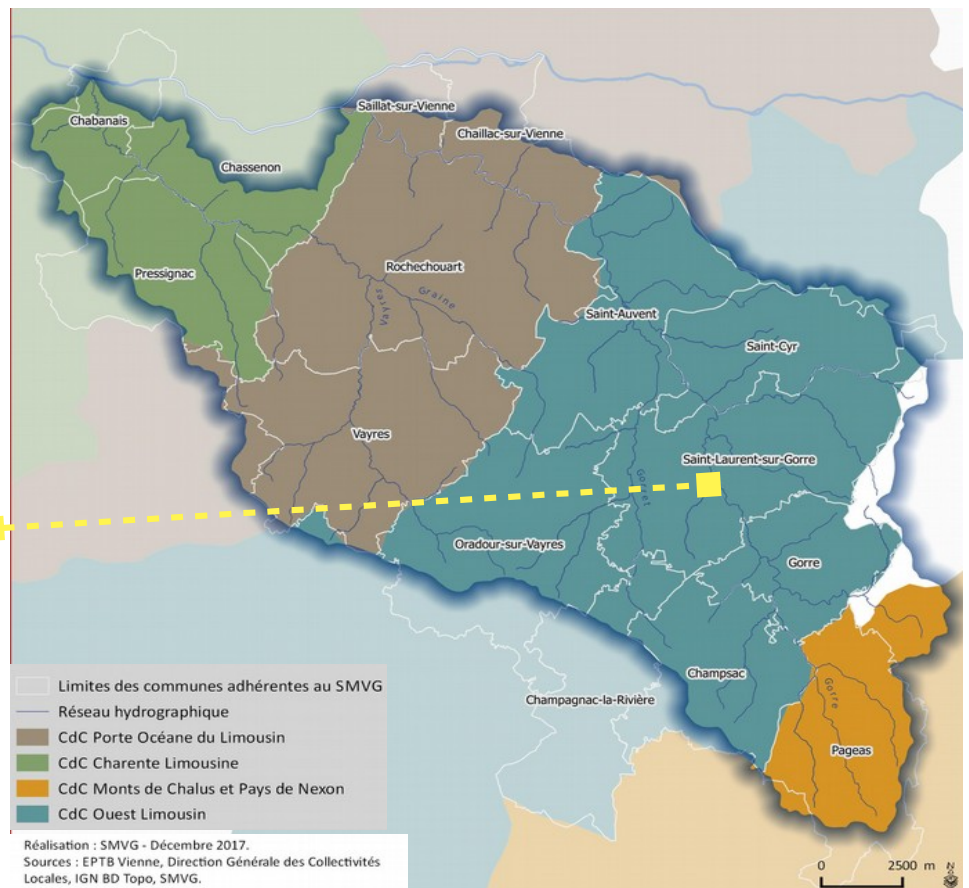
POPULATION  
STATUTAIRE

## Territoire de compétence

4

EPCI

SIEGE SOCIAL DU  
SYNDICAT  
7 avenue Jean Moulin  
87310 St Laurent sur Gorre



## GOUVERNANCE

31

ÉLUS MEMBRES DU  
COMITÉ SYNDICAL



Le Président  
Christian VIGNERIE



Le Vice-Président  
Richard SIMONNEAU

## SERVICES

1

TITULAIRE

2

CONTRACTUELS  
DROIT PUBLIC



SERVICE ADMINISTRATIF

0.5 ETP



SERVICE TECHNIQUE

2 ETP

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

## OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

**Contrat Territorial Milieux Aquatiques  
2015-2019**

**Co-animé par 2 structures  
8 maîtres d'ouvrages partenaires**

Chiffres clés :

13 masses d'eau concernées

486 km de cours d'eau

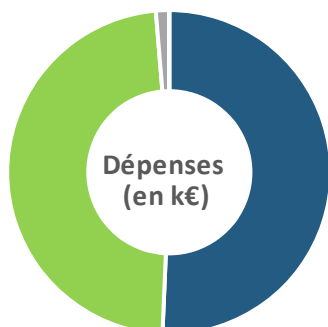
1 106 km<sup>2</sup> de bassin versant

7 000 ha de zones humides

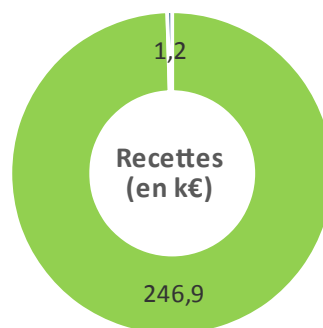


PROGRAMME	DATES	MONTANT	ÉTAT D'AVANCEMENT
Contrat Restauration Entretien	2008 - 2014	1,06 M €	100 %
Contrat Territorial Milieux Aquatiques Vienne Médiane et ses affluents	2015 - 2019	3,6 M € pour 7 maîtres d'ouvrages dont le SMVG	90 %

## ▶ FONCTIONNEMENT

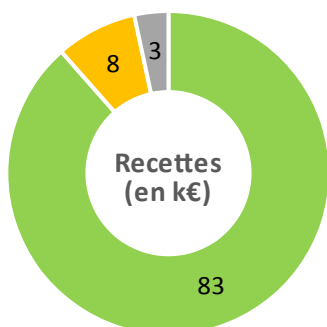


- 011- Charges à caractère général (123 k€)
- 012- Charges de personnel et frais assimilés (117 k€)
- 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections (3 k€)
- 66- Charges financières (0,1 k€)

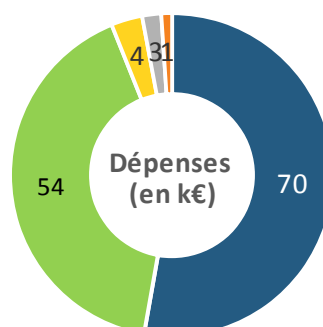


- 74- Dotations, subventions et participations
- 013- Atténuation de charges

## ▶ INVESTISSEMENT



- 45- Travaux
- 10- Dotations, fonds divers et réserves
- 040- Opérations d'ordre



- 45 - Travaux
- 13 - Subventions d'équipement
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 16 - Emprunts
- 21 - Immobilisations corporelles

## ▶ BILAN

**4 817 €**

RÉSULTAT DE  
FONCTIONNEMENT DE  
L'EXERCICE

**0 €**

RESTES A RÉALISER  
INVESTISSEMENT (R-D)

**-37 937 €**

RÉSULTAT  
D'INVESTISSEMENT DE  
L'EXERCICE

**8 405 €**

ENCOURS DE LA DETTE

**1** Emprunt

Comptes de travaux : Les soldes de subvention qui seront perçus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 permettront d'équilibrer ces comptes.



# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

**Accompagnement des propriétaires privés** via la cellule d'assistance technique Zones Humides du Pnr Périgord Limousin.



12 **Diagnostics Individuels d'Exploitations** ont été réalisés auprès d'exploitants agricoles du territoire du CTMA en partenariat avec la CIVAM Limousin: étape incontournable pour accéder aux subventions publiques et aux accompagnements gratuits.

**Interventions scolaires** dans les écoles du territoire dans le cadre des projets pédagogiques: Deviens ambassadeur d'une mare (Gorre) et prenons soin de nos cours d'eau (Vayres et Chaillac-sur-Vienne).



**Recensement** de tous les points d'eau <1000m<sup>2</sup> de Oradour-sur-Vayres (projet «deviens ambassadeur d'une mare»). Première campagne de **prospections et d'arrachage** de la Balsamine de l'Himalaya et de la Jussie sur tout le cours de la Graine, deux autres suivront dans l'été



Début des **travaux d'effacement des seuils** de Limont et du Pont de Gorre sur la Gorre qui se sont terminés mi décembre

Restauration des mares de Gorre (Deviens ambassadeur d'une mare): organisation d'un chantier bénévole et planification des travaux de l'AAP de la Région Nouvelle Aquitaine .

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Comme tous les ans, février rime avec les **Journées Mondiales des Zones Humides** et de nombreuses **animations** ont été proposées cette année: avec les médiathèques Ouest Limousin et Pays de Nexon-Monts de Châlus.

Engagements de 8 exploitants dans des contrats de **Mesures Agro-Environnementales et climatiques** pour 5 ans soit 115 ha de prairies.



Travail de **bilan du CTMA Vienne médiane et affluents** et accueil d'un stagiaire (ETU05): Bilan de toutes les actions développées par tous les maîtres d'ouvrages masse d'eau par masse d'eau.

**Travaux d'aménagement de points d'abreuvement, de franchissement de cours d'eau et mise en défens de berges** dans le cadre du marché de travaux conclu en 2018 (TRA04).



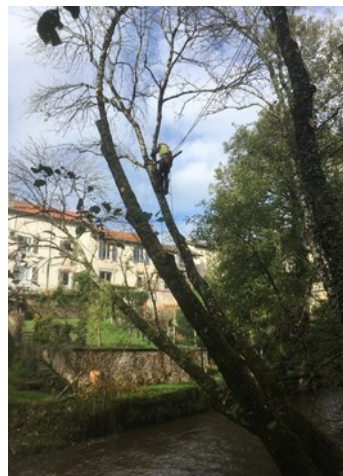
**Opération d'entretien** des cours d'eau sur 2 secteurs de la Gorre

Réalisation des **travaux de restauration** du ruisseau de Lamirande, affluent de la Graine sur la commune de Chabanais. **Bilans** et rapports d'activités. Edition de la brochure bilan du CTMA VM.

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ► HYDROMORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Les travaux d'entretien de cours d'eau ont repris au mois d'octobre sur la Gorre sur 2 secteurs : entre le Petit Moulin (St Cyr) et le Moulin du Planchat (St Auvent) car sur ce secteur de gorges, difficile d'accès, de nombreux embâcles s'étaient formés depuis les derniers travaux de 2010 ; entre la Forge (Rochechouart) et le Pont de la route départementale RD 160 (Chassenon et Saillat sur Vienne) car sur ce tronçon plus urbain de la Gorre aval, des opérations de démontage d'arbres dangereux ont été nécessaires, ainsi que l'enlèvement de gros embâcles à proximité des ponts.



**20 000 € de travaux**

Après plusieurs années de concertation et de démarches administratives, les travaux d'effacement des seuils de Limont et du Pont de Gorre ont été réalisés en fin d'année. Ces travaux ont pour objectif de restaurer la continuité écologique de la rivière. Pour le seuil de Limont, le plus en aval des 4 ouvrages présents dans le bourg de St Laurent sur Gorre, cela a permis de redynamiser la rivière sur environ 400 m de cours d'eau et un projet sera proposé prochainement avec la Fédération de pêche sur le parcours loisirs. Pour le Pont de Gorre, cela a permis de réouvrir l'accès au poisson sur un peu plus de 3 km de cours principal et 6 ruisseaux.



**Montant des opérations**

**100 533 €**

## ► ZONES HUMIDES ET AGRICULTURE



Dans le cadre de son projet Agro-Environnemental pour l'année 2019, le Syndicat Mixte Vienne Gorre a déployé un panel de 4 mesures agro-environnementales et climatiques sur 4 zones en partenariat avec le Parc naturel régional Périgord Limousin et la FRCIVAM du Limousin. Chacune des mesures est caractérisée par un cahier des charges que l'exploitant s'engage à respecter pour 5 années consécutives. Ces cahiers des charges sont établis en tenant compte des besoins de l'agriculteur et des problématiques de préservation de la ressource en eau du territoire.

**99 744 € engagés/5 ans**

## ► SENSIBILISATION

Pour répondre aux objectifs du CTMA et notamment celui de porter à connaissance les enjeux liés à la préservation de la ressource en eau, le SMVG a proposé des animations à destination des scolaires sur les communes du territoire. En 2019, 4 établissements ont pu bénéficier de parcours pédagogiques sur le thème de l'eau, la continuité écologique et les mares : l'école de Vayres, l'école de Gorre, l'école de Chaillac-sur-Vienne et l'école de Rochechouart.



**191 Élèves et 292 personnes (grand public) sensibilisés**

Nouvelles coordonnées :  
**Syndicat d'Aménagement  
du Bassin de la Vienne  
- EPAGE -**



38 av du Président Wilson 87700 Aix-sur-Vienne  
Antenne locale : 7 av Jean Moulin 87310 St Laurent/Gorre



05.55.70.77.17 ou Antenne 05.55.48.14.43



contact@syndicat-bassin-vienne.fr



www.syndicat-bassin-vienne.fr